

On peut finalement manger et boire «rapidement» dans les transports, selon Jean-Baptiste Djebbari

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 21:23,

Mis à jour hier à 22:01



Un décret paru samedi au Journal officiel interdit la vente à bord des transports collectifs jusqu'au 23 janvier. *Jean-Christophe Marmara / Le Figaro*

La vente à bord des transports collectifs est interdite mais pas la consommation, une «mesure de bon sens» pour le ministre délégué aux Transports.

Il reste possible de manger et boire «rapidement» en cas de besoin dans les transports collectifs même si la consommation de nourriture et boissons est formellement interdite, a assuré lundi le ministre délégué aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari.

[À découvrir](#)

→ [SIMULATEUR - Êtes-vous bien payé ?](#)

«Si vous avez un besoin impératif de boire ou de manger dans le train parce que vous êtes fragile ou simplement parce que vous avez ce besoin physiologique, vous pourrez retirer votre masque et boire (ou) manger rapidement et le remettre tout de suite après», a déclaré Jean-Baptiste Djebbari sur BFMTV. «Ce qu'on veut éviter (...), c'est les phénomènes, qui sont marginaux mais qui existent, de la personne qui retire son masque en mangeant des chips pendant plusieurs minutes voire plusieurs heures», a-t-il ajouté. «C'est ce genre d'abus-là que nous voulons éviter.»

La vente à bord interdite

Le Premier ministre Jean Castex avait annoncé le 27 décembre que la consommation de boissons et d'aliments serait «interdite dans (...) les transports collectifs, y compris longue distance» à partir de lundi. Un décret paru samedi au Journal officiel interdit la vente à bord jusqu'au 23 janvier --ce que Jean-Baptiste Djebbari a qualifié de «mesure (...) de bon sens»--, mais n'interdit pas la consommation. La SNCF, notamment, a cependant suivi les consignes de Jean Castex, et interdit de boire et manger à bord, rappelant que le ministère des Transports avait précisé que cette mesure serait appliquée «avec discernement».

La 5e vague de Covid-19 continue par ailleurs de perturber les trains régionaux, certains cheminots étant malades, cas contact ou devant garder leurs enfants. La compagnie a ainsi annulé lundi 7% de ses TER, mais la pandémie n'a pas eu d'impact sur le trafic des grandes lignes et de la banlieue parisienne, selon un porte-parole.

À VOIR AUSSI – Interdiction de manger au cinéma: «On est très déçus et on comprend pas», confient les professionnels